

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
LES MINISTRES DU SECTEUR DE L'EDUCATION

SOCLE NATIONAL DE COMPETENCES

Décembre 2012

Equipe de conception et de rédaction du Socle National des Compétences

Pilotage :

- Ministère de l'Education de Base ;
- Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
- Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale.

Supervision générale :

- Madame YOUSOUF née HADIDJA Alim, Ministre de l'Education de Base, assistée de
- Monsieur NDONG SOUHMET Benoît, Secrétaire d'Etat auprès du Ministère de l'Education de Base.

Coordination générale :

- Pr. Ivo LEKE TAMBO, Secrétaire Général au MINEDUB, assisté de
- Madame ITOE Misa FULE, Inspecteur Général des Enseignements au MINEDUB ;

Coordonnateur technique : Monsieur Michael NKWENTI NDONGFACK, IP-TE/MINEDUB.

Membres :

- Pr FOUA Marcel, MINESUP ;
- Dr BIOCK Michel, MINESEC
- NGONGA Georgette, MINTSS ;
- MBAKOP Clément, MINEFOP ;
- TCHOMBOU Gérôme, MINESEC ;
- OYONO ZAMBO Colbert, MINTSS ;
- TCHATO NGASSA Léa, MINFOP ;
- EBANA René, MINEDUB ;
- ELLA ONDOUA Hilaire, MINEDUB ;
- WIRSIY Hedwig, MINEDUB ;
- OSSOUBITA Bernard, MINEDUB ;
- NSANGO Bernadette, MINEDUB ;
- Helen ULE NGOE, MINEDUB ;
- ONANA Catherine, MINEDUB ;
- ASSONGFACK Antoinette, MINEDUB ;
- NGON A MOUNANG, MINEDUB ;
- TAME Bernard AZIE, MINEDUB ;
- TAMBE John TABE, MINEDUB ;
- ABONGWHO David, MINEDUB ;
- GOBINA MOGAMBE KOFI, MINEDUB ;
- Jean NUSI, MINEDUB ;
- NKOA Rosalie Chantal, MINEDUB ;
- AMIDILE AMADOU Gabin, MINEFOP ;

- NGAH Virginie Blanche, MINESUP ;
- NDJAKAM Evelyne, MINEFOP ;
- SOLTJOCK Dieudonné Emmanuel, MINESEC ;
- MBOCK Paul Dieudonné, MINESEC ;
- MBIDA VOUNDI Jacques, MINEDUB ;
- NGO'O MINA Adèle, MINESEC ;

Secrétaire : BISSANI BESSALA Ange Guillaume, MINEDUB

Table des matières

EQUIPE DE CONCEPTION ET DE REDACTION DU SOCLE NATIONAL DES COMPETENCES	2
TABLE DES MATIERES	4
INTRODUCTION	5
I. EXPOSE DES MOTIFS DU SOCLE NATIONAL DES COMPETENCES	6
I.1. TERMINOLOGIE.....	6
I.2. CONTEXTE INTERNATIONAL	6
I.3. CONTEXTE NATIONAL.....	7
I.4. METHODOLOGIE	8
II. SOCLE NATIONAL DES COMPETENCES	9
II.1. COMPETENCES TRANSVERSALES	9
1.1. <i>Compétences d'ordre intellectuel</i> :.....	9
1.2. <i>Compétences d'ordre méthodologique</i> :	9
1.3. <i>Compétences d'ordre personnel et interpersonnel</i>	9
1.4. <i>Compétence de l'ordre de la communication</i>	9
II.2. COMPETENCES CLES.....	10
CONCLUSION	12
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	13

Introduction

Depuis une dizaine d'années, la plupart des pays du monde ont entrepris des réformes de leurs systèmes éducatifs. L'Etat du Cameroun à son tour s'est engagé dans cette mouvance internationale avec pour résultat attendu l'offre d'une éducation de qualité.

Dans cette perspective, le gouvernement a opté pour une Politique sectorielle de l'éducation qui est matérialisée dans le document de stratégie du secteur de l'éducation. Celle-ci ambitionne de doter le pays d'un capital humain adéquat pour son développement. Pour cela, le gouvernement s'est engagé dans un vaste projet de refondation des curricula.

C'est dans cette optique que le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a prescrit l'élaboration du Socle National de Compétences, afin d'arrimer les contenus des programmes de formations aux besoins du marché du travail.

Le présent document comporte deux parties :

- L'exposé des motifs,
- Le socle national des compétences.

I. Exposé des motifs du Socle National des Compétences

I.1. Terminologie

Acquis : Ensemble des savoirs et savoir-faire dont une personne fait montre dans la maîtrise d'une activité professionnelle, sociale ou d'apprentissage.

Aptitude : Ensemble des qualités physiques et intellectuelles, utilisées ou non, identifiées ou non, d'un individu, susceptibles d'être prises en compte dans sa vie professionnelle (recrutement, mobilité, promotions).

Capacité : Ensemble de dispositions et d'acquis, constatés chez un individu, généralement formulées par l'expression : être capable de...

Compétence : Capacité nécessaire pour entreprendre une tâche ou répondre à une demande. Les compétences sont fondées sur les résultats et se manifestent dans les actions d'un individu dans un contexte particulier.

Elle se manifeste par des actions observables faisant appel à des connaissances, des savoir-faire et comportements.

Compétences clés : Ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être essentiels (savoirs de base) que tout enfant doit développer à la fin de la scolarité obligatoire pour s'intégrer harmonieusement dans la société.

Connaissance : Elle recouvre des réalités très diverses, qui vont des savoirs dispensés par le système éducatif à l'innovation produite dans un laboratoire de recherche, passant par les connaissances produites de façon intentionnelle au cours d'une activité productive.

Savoir : Ensemble des connaissances théoriques.

Savoir faire : Mise en œuvre d'un savoir et d'une habileté pratique maîtrisée dans une réalisation spécifique.

Savoir être : Comportement et attitude attendus dans une situation donnée.

I.2. Contexte international

Après la Conférence Mondiale sur l'Éducation Pour Tous (EPT), tenue en 1990, à Jomtien, en Thaïlande, de nombreux pays ont engagé leur système éducatif dans un vaste processus de réformes ayant en ligne de mire l'amélioration de leur rendement interne et externe.

Au Forum Mondial sur l'Éducation, tenu en 2000, à Dakar, au Sénégal, les Etats participants se sont engagés à réaliser d'ici 2015 les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de l'Éducation Pour Tous (EPT) en matière d'éducation.

Pour rendre les enseignements utiles et donner du sens au savoir, beaucoup de pays du monde ont adopté l'approche par compétence dans leurs systèmes d'éducation et de formation et

se sont aussi, pour certains, engagés dans l'élaboration des socles nationaux des compétences. On peut à ce propos relever le cas de quelques pays tels :

La France

La France par un Décret du Premier Ministre daté du 11 juillet 2006 a publié un socle commun de sept compétences que devrait développer tout élève au sortir du collège.

Le Ghana

Le Ghana a élaboré un ensemble de six compétences clefs que devrait développer tout apprenant au sortir de la scolarité obligatoire.

Le Brésil

Au Brésil les compétences de base sont ceux qu'un jeune homme ou une femme ont besoin pour atteindre l'épanouissement personnel, se joindre à une vie d'adulte avec succès, et être en mesure de continuer à apprendre tout au long de leur vie. En vertu de la proposition faite par l'Union européenne, au Brésil, on peut identifier huit compétences de base.

L'Inde

En Inde, les compétences de base sont définies en termes larges, conceptuels. Cependant, chaque compétence de base est décrite plus en détail par une liste d'indicateurs clés qui permettent d'opérationnaliser les termes. Tous les domaines de l'ordre sont attendus pour soutenir le développement des compétences de base des apprenants et ont mis en place une série de programmes à cet effort.

1.3. Contexte national

En 1995, les états généraux de l'éducation ont fait le constat de l'inefficacité du système éducatif. A la suite, une loi d'orientation de l'éducation est votée en 1998. Elle assigne à l'éducation la mission générale de « formation de l'enfant en vue de son épanouissement intellectuel, physique, civique et moral et de son insertion harmonieuse dans la société, en prenant en compte les facteurs économiques, socioculturels, politiques et moraux. »

Pour répondre aux grandes orientations stratégiques auxquelles il s'est engagé, le Cameroun a élaboré, sur la période 2006-2011, une Stratégie Sectorielle de l'Education (SSE) ancrée sur les orientations du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP). Les résultats mitigés de l'économie camerounaise ont conduit le Gouvernement à modifier ses choix en matière de politique économique.

En adoptant le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), le Gouvernement a pris l'option d'une politique économique promotrice d'une croissance forte, source de richesse et d'emploi.

C'est dans cette perspective que se situe la Vision Cameroun 2035 qui se formule ainsi « Cameroun : un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité. »

La vision du Secteur de l'Education consiste, d'une part à doter la jeunesse d'une éducation de qualité alliant de bonnes compétences et attitudes professionnelles, et d'autre part, à faciliter son insertion dans le marché du travail.

Dans cette perspective, il s'agit de faire passer la jeunesse du statut de ressource potentielle à celui de ressource réelle pour le développement du pays. L'objectif pour le secteur de l'Education est d'œuvrer à la formation du capital humain dont le Cameroun a besoin pour relever le défi de l'adéquation Formation-Emploi-Emergence. Cet impératif appelle une fois de plus un système éducatif de qualité, compétitif, pertinent et capable de s'adapter harmonieusement à la société internationale des savoirs qu'impose la mondialisation.

C'est dans l'optique de la refondation de notre système éducatif que le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a prescrit au Ministère de l'Education de Base d'élaborer, en liaison avec le Ministère des Enseignements Secondaires et celui de l'Enseignement Supérieur, le Socle National de Compétences, afin d'arrimer les contenus des programmes scolaires aux besoins du marché du travail. Pour plus d'efficacité, d'autres Ministères à l'instar du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale ont été associés aux travaux.

1.4. Méthodologie

Conformément aux instructions du Premier Ministre, Chef du gouvernement, un Comité ad hoc interministériel a été mis en place et composé des départements ministériels ci-après :

- Ministère de l'Education de Base ;
- Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
- Ministère de l'Emploi et Formation Professionnelle ;
- Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale.

L'élaboration du socle national des compétences s'est déroulée en plusieurs étapes dont les plus cruciales ont été :

- L'état des lieux du système éducatif actuel ;
- L'exploration des expériences d'autres pays ;
- L'analyse des besoins dans le marché du travail ;

- L'élaboration des compétences clés ancrées dans nos réalités.

II. Socle National des compétences

Le socle national des compétences décrit clairement les compétences à développer par les apprenants à la fin de la scolarité obligatoire. Il est constitué d'un ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes sélectionnées pour permettre aux différents acteurs de la chaîne pédagogique d'accomplir avec succès une intervention éducative efficace. Ce socle s'inspire des réalités camerounaises. Bien qu'il en constitue le fondement, le socle ne se substitue pas aux programmes scolaires encore moins aux curricula. C'est un instrument essentiel qui permet d'orienter et de canaliser la politique éducative de la nation.

En définitive, le socle de compétences détermine ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité sous peine de se trouver marginalisé ou handicapé.

II.1. Compétences transversales

Le socle commun comporte 04 compétences transversales :

1.1. Compétences d'ordre intellectuel :

- Exploiter l'information ;
- Résoudre des problèmes ;
- Exercer son jugement critique ;
- Mettre en œuvre sa pensée créatrice et innovatrice.

1.2. Compétences d'ordre méthodologique :

- se donner des méthodes de travail efficaces ;
- exploiter les technologies de l'information et de la communication.

1.3. Compétences d'ordre personnel et interpersonnel

- Structurer son identité et actualiser son potentiel ;
- Coopérer.

1.4. Compétence de l'ordre de la communication

- Communiquer de façon appropriée.

II.2. Compétences clés

Le socle national des compétences s'articule autour de sept compétences fondamentales suivantes :

I. Maîtrise d'une langue officielle (anglaise ou française), pratique de la deuxième langue officielle et d'une langue nationale.

La maîtrise du français ou de l'anglais, implique la capacité de savoir écouter (renvoyer aux compétences transversales), parler, lire et écrire. Elle conditionne l'accès aux savoirs et à l'acquisition des compétences. Elle permet de communiquer à l'oral et à l'écrit dans diverses situations et surtout l'ouverture vers le monde.

II. Éléments de base en mathématiques, Culture scientifique et technologique.

La maîtrise des mathématiques, des sciences et de la technologie suppose l'acquisition des savoirs et des savoir-être ; l'aptitude à en faire bon usage, la résolution des problèmes d'ordre pratique.

III. Culture sociale et citoyenneté (morale, bonne gouvernance, transparence budgétaire).

Il s'agit de mettre en place un véritable parcours civique de l'apprenant, constitué des valeurs, des savoirs, des pratiques et des comportements dont le but est de favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa liberté en pleine conscience des droits d'autrui. Il s'agit aussi de développer le sentiment d'appartenance à son pays et au reste du monde dans le respect dû à la diversité des choix de chacun et de ses options personnelles.

IV. Autonomie, entrepreneuriat et initiative.

Cet esprit à développer suppose la mobilisation des ressources pluridisciplinaires pour créer, gérer et prospérer dans des activités.

V. Maîtrise des concepts de base et des techniques usuelles des technologies de l'information et de la communication.

Cette compétence nécessite l'usage sûr et critique des Technologies de la société de l'information, de la communication au travail et aux loisirs. Ces compétences sont liées à la pensée logique et critique, à la gestion de l'information.

VI. Apprendre à apprendre tout au long de la vie.

Apprendre à apprendre est l'aptitude à entreprendre et poursuivre un apprentissage, à l'organiser soi-même notamment par le biais d'une gestion efficace du temps et de l'information, individuellement et en groupes.

VII. Pratique des activités artistiques, physiques et sportives.

La Pratique des activités artistiques, physiques et sportives permet aux élèves à mieux se connaître et à mieux connaître les autres ; elle constitue un contexte favorable pour l'éducation à la responsabilité et à l'autonomie en permettant aux élèves de mettre en actes des valeurs morales et sociales fondamentales comme le respect des règles collectives ou le respect de soi-même et d'autrui.

Conclusion

Ce socle national des compétences a été élaboré suite aux instructions du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, sous la coordination du MINEDUB et en étroite collaboration avec les autres départements ministériels du secteur de l'éducation (MINESEC et MINESUP). Ceux du secteur de l'emploi (MINEFOP, MINTSS) y ont été associés.

Le socle national des compétences consacre d'une part, l'unité de notre système éducatif, et d'autre part, son unicité dans le concert des nations. Il doit par ailleurs, assurer l'efficacité du système en le mettant en adéquation avec les réalités de la société de l'heure. Le sous-emploi et le chômage, consécutifs à cette inadéquation sont contraires à la nouvelle vision du système éducatif. Celui-ci, a pour dessein, de doter le Cameroun du capital humain compétent pour la construction de son développement. La nécessité de l'articulation permanente du système éducatif aux besoins du marché de l'emploi fait partie à juste titre des credo de notre temps.

La mise en œuvre du socle national de compétences, demande un engagement de tous et particulièrement du Gouvernement qui en est porteur. En effet, des conditions de réussites sont :

- l'adoption en temps raisonnable du Socle National de Compétences ;
- la continuation du processus des réformes curriculaires à échéance en mettant en route les autres étapes du processus, notamment le développement des curricula, la refonte des programmes, la détermination des disciplines vecteurs, la définition de la politique du manuel scolaire et des matériels didactiques etc.
- la synergie d'action entre les différents départements ministériels du Secteur de l'éducation en matière curriculaire ;
- l'élaboration des outils d'évaluation des compétences.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Brown, Bettina Lankard: Key competencies in Career and Technical Education: Myths and Realities no 22, ERIC/ACVE Publications, 2002,
<http://ericacve.org/docgen.asp?tbl=mr&ID=112>

Council of Europe. Audigier, F. *Basic Concepts and Core Competencies for education for democratic citizenship*. Strasbourg: Council of Europe, 2000. Available on the WWW:
<http://www.coe.int/T/e/Cultural_Co-operation/Education/E.D.C/Activities_in_the_CoE/Project_1997-2000/default.asp>

David, Paul A: "Knowledge, Capabilities and Human Capital Formation in Economic Growth: A Research Report to the New Zealand Treasury", [Treasury Working Paper] Oxford, April 2001

Department for Education and Employment: Skills for All: Proposals for a National Skills Agenda: Final Report of the National Skills Task Force, DfEE Publications, UK, 2000

EURYDICE (2002). *El sistema educativo español*. Informe Nacional 2001. En
http://www.eurydice.org/Eurybase/frameset_eurybase.html

Goody, Jack: Competencies and Education: Contextual Diversity, in Rychen, DS and Salagnik, LH (eds): *Defining and Selecting Key Competencies*, Hogrefe and Huber, 2001,

Keating, Daniel P: Definition and Selection of Competencies from a Human Development Perspective, November 2001, DeSeCo Additional Expert Opinions

Romainville, M. L'irrésistible ascension du terme compétence en éducation. *Enjeux*, n° 37/38, mars/juin 1996.

Perrenoud P. Construire des compétences dès l'école. *Pratiques et enjeux pédagogiques*. Paris, ESF éditeur, 1997

Weinert, F. E. 2001. Concept of Competence: A Conceptual Clarification. In: Rychen, D.S. u. Salganik, L.H. (Hgg.). *Defining and Selecting Key Competencies*. Seattle. 45-65

World Conference on Education for All. *World Declaration on Education for All and Framework for Action to meet Basic Learning Needs*. New York: WCEFA, 1990.
Available on the
http://www.unesco.org/education/efa/ed_for_all/background/jomtien_declaration.shtml